

# AVIS DE PROLONGATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT SUR LES PROJETS

## DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) DU GRAND CHALON ET DES PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DE 15 MONUMENTS HISTORIQUES

Par arrêté AA2018/003 du 21 février 2018, le Président du Grand Chalon a prescrit l'enquête publique unique portant sur le projet de PLUi du Grand Chalon (37 communes concernées) et le projet des PDA de 15 monuments historiques concernant 8 communes (Châtenoy-le-Royal, Dracy-le-Fort, Gergy, Mellecey, Mercurey, Saint-Loup-de-Varennes, Saint-Marcel, Saint-Rémy),

Par décision motivée en date du 29 mars 2018, Monsieur Jean-Philippe BOUDET, Président de la Commission d'enquête, a décidé de **prolonger cette enquête publique** jusqu'au lundi 23 avril 2018 à 17 heures **et d'organiser une permanence supplémentaire**, en raison de l'absence d'une pièce du dossier d'enquête publique (réponse du Préfet à la demande de dérogation pour l'ouverture à l'urbanisation) pendant les 5 premiers jours de l'enquête publique,

Par arrêté AA2018/011 du 6 avril 2018, le Président du Grand Chalon a pris acte de la prolongation de l'enquête publique et de l'ajout d'une permanence supplémentaire, en modifiant l'arrêté de prescription initiale de l'enquête publique,

### **Durée de l'enquête publique - prolongation**

L'enquête publique unique en cours est **prolongée de 6 jours**. En conséquence, elle se déroulera pendant **40 jours consécutifs** du jeudi 15 mars 2018 à 9 heures **au lundi 23 avril 2018 à 17 heures (nouvelle date de clôture de l'enquête)**.

### **Observations et propositions du public**

Toute personne peut formuler ses observations et propositions, **pendant la durée de l'enquête**, soit du jeudi 15 mars 2018 à partir de 9 heures **jusqu'au lundi 23 avril 2018 à 17 heures**. Les modalités prévues pour formuler les observations restent inchangées jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

### **Permanences d'accueil du public par la commission d'enquête**

Une **permanence supplémentaire est organisée lundi 23 avril 2018 de 14h à 17h, au siège de l'enquête publique** (Direction de l'Urbanisme du Grand Chalon – 1<sup>er</sup> étage, 7 rue Georges Maugey, 71100 Chalon-sur-Saône), portant ainsi à 50 le nombre de permanences assurées par la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres.

### **Autres informations**

Les autres modalités de déroulement de l'enquête publique initialement prévues demeurent inchangées (se référer à l'avis d'enquête publique initial).

Toutes les informations nécessaires (dossier et avis d'enquête publique, registre dématérialisé) sont disponibles sur le site internet du Grand Chalon et accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/urbanisme.html>